



**Vous êtes un acteur majeur et passionné
de l'alimentation
et des productions animales.**

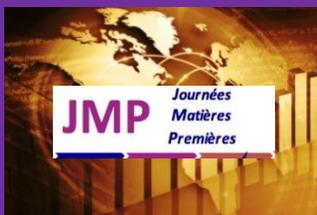


GAGNEZ EN NOTORIÉTÉ ET EN VISIBILITÉ EN DEVENANT PARTENAIRE DE L' AFTAA

Devenir partenaire de l'AFTAA, c'est :

- accéder et toucher un réseau de professionnels français et européens de la nutrition et de l'alimentation animale et de l'ensemble des filières de productions animales.
- soutenir une association de membres passionnés par le partage du savoir dans le domaine de la nutrition des animaux.
- participer à la vie d'une association de formation qui a plus 60 ans d'existence et d'expériences !

**Pour tous les participants et intervenants, nos journées sont devenues
aujourd'hui des rendez-vous incontournables de la profession.**





Association Française Techniciens Alimentation et productions Animales

L'association :

Association loi 1901, créée en 1963, constituée de bénévoles, professionnels de la nutrition et de l'alimentation animale et des filières de productions animales, en activité ou jeunes retraités.

L'AFTAA est spécialiste dans le montage de formations et de colloques dans ces domaines.

Extrait de nos statuts : « L'association a pour but essentiel de favoriser les progrès des techniques de l'alimentation et des productions animales et la diffusion de ces techniques auprès des praticiens, ceci par tous les moyens appropriés et notamment la formation professionnelle. »

Les participants à nos sessions, votre cible :

Les fabricants d'aliments du bétail et les firmes-services (tous les métiers techniques et commerciaux : dirigeants, chefs-produits, technico-commerciaux, acheteurs, formulateurs, technologues, responsables qualité,...), les fournisseurs de matières premières ou d'additifs, les laiteries et abattoirs, les groupements de producteurs, les sociétés de génétique animale, les cabinets vétérinaires, les laboratoires d'analyses, les instituts de formation et de recherche, les écoles et universités, les syndicats professionnels, la presse spécialisée.

Notre raison d'être, c'est :

- transmettre du savoir : former, informer, réunir. Être une courroie de transmission entre tous les acteurs de la profession (académiques et professionnels) et provoquer les échanges.
- générer le progrès : améliorer les compétences des filières de production et alimentation animales. Aider au développement des entreprises de ces secteurs.
- être l'interface entre la recherche et l'entreprise.

Notre ambition, c'est d'être :

Un acteur incontournable des PAA, recherché pour son excellence et être un référent,
Un contributeur du progrès et une source d'innovation pour les entreprises des filières PAA.

Nos valeurs :

L'indépendance et le professionnalisme,
L'éthique en matière d'alimentation et de bien-être des animaux,
La liberté de ton et d'expression,
La convivialité.

Les grandes thématiques de nos sessions :

Colloques
scientifiques et
techniques
en nutrition

Observatoire des
Filières Animales

Les métiers de la
Nutrition et des
Productions
Animales



Quelques exemples de sessions :



L'audience de l'AFTAA :



- près de 250 membres cotisants par an
- 4 à 6 sessions par an (présentiel ou webinaire)
- 40 à 60 personnes par session

- 3 pages / session et 1 mn 45 / session
- 10 000 pages visitées
- 250 visiteurs uniques / jour



- base de données : + 2 500 contacts qualifiés
- news & annonces de sessions : 4 à 5 annonces / mois
- taux d'ouverture : 30 à 35 %. Taux de clics : 8 à 10 %

- plus de 450 vidéos présentes
- plus de 1 000 visionnages / an
- relance de certaines vidéos en best-off



- 1500 abonnés
- jusqu'à 500 visites / mois
- audience intéressée : > 10 000 par trimestre



Comment devenir partenaire de l'AFTAA ?

Partenariat institutionnel - Offre réservée à 5 sponsors maximum - 5 à 6 sessions / an

- pendant toute la durée du partenariat :
 - votre logo sur nos sites <https://www.aftaa.org> et <https://extranet.aftaa.org>, avec un lien permanent vers votre site corporate.
 - votre logo sur toutes nos communications : post LinkedIn, newsletters, e.mailing d'annonces de sessions (4 à 5 par session), document-programme des sessions.
- pendant les sessions :
 - sessions d'une ½ journée (webinaire) : projection de votre logo + présentation orale courte du sponsor par un administrateur AFTAA lors de l'introduction de la session.
 - sessions d' 1 journée (généralement en présentiel) : projection de votre logo + projection d'une vidéo de 1 mn 15 maxi de votre choix pour présenter une offre ou votre entreprise. Une intervention orale est également possible le cas échéant.
 - votre logo en fond d'écran de tous les documents projetés et sur toutes les vidéos et documents des intervenants aux sessions.
- après les sessions :
 - les vidéos restent visibles sur notre site (vidéothèque) pendant plusieurs années.

Tarifs (*) :

→ 3 915 € / an : engagement d'1 an.

→ 3 400 € / an : engagement de 2 ans. Remise de 13 % soit 515 € / an.

→ 3 200 € / an : engagement de 3 ans. Remise de 18 % soit 715 € / an.

(*) période courant pour la durée indiquée, à partir de la date de signature du contrat de partenariat.

Partenariat session - Offre réservée à 2 sponsors maximum, hors partenaires institutionnels

- Mêmes avantages que le partenariat institutionnel, mais uniquement pour la session choisie, avec les différences suivantes :
 - pas de logo, ni de lien sur nos sites <https://www.aftaa.org> et <https://extranet.aftaa.org>
 - votre logo uniquement sur les communications spécifiques à la session
 - invitation VIP gratuite pour la personne de votre choix, hors coût adhésion à l'AFTAA.

Tarifs :

→ 1 800 € / session (1 j. en présentiel) ou 1 185 € / session (1 j. en webinaire).

→ 875 € / session (1/2 j. en webinaire).

+ option 1 : votre logo sur la vidéo en ligne du « Résumé » de la session : + 285 € / session.

+ option 2 : votre logo sur la vidéothèque de la session : + 385 € / session.



vosre contact : Jean-Marc AUBRET - sponsoring@aftaa.org